



C'est en présence de monsieur le Président du Conseil Départemental, de madame et messieurs les Sénateurs, de mesdames et messieurs les élus qu'a eu lieu, le 20 septembre dernier, l'inauguration officielle du pont de Saint Quentin reliant les rives droite et gauche de l'Isère.

Le dimanche 23 septembre, les habitants des communes de La Rivière, Montaud, Saint Quentin et Tullins étaient invités à la salle socioculturelle pour fêter ce nouveau pont.

Les musiciens de l'Écho de la Vallée et ceux de l'Écho du Bas Grésivaudan étaient présents pour sceller, comme le veut la coutume, la liaison de nos deux entités reliées par le pont.

**André VALLINI** a retracé le long cheminement du dossier avec les

contraintes environnementales qui ont failli mettre à mal le projet.

Il nous a fait part de sa satisfaction d'avoir défendu ce projet avec ténacité : le résultat fait l'unanimité, nous avons un très joli pont qui s'inscrit parfaitement dans le paysage. Il facilite et sécurise nos trajets et donne même l'impression d'avoir toujours été là.

La population a suivi avec un grand intérêt l'évolution des travaux. Le moment magique fut la poussée du tablier pour joindre les deux rives.

Une autre étape importante fut la déconstruction de l'ancien pont et en particulier de la dernière arche sur la rive gauche, moment émouvant pour les Saint-Quentinois.

Une page était tournée vers la modernité.

Je rappelle que le territoire de la commune a toujours deux cents hectares sur la rive droite après que l'Isère ait été canalisée pour supprimer ses méandres.

Les agriculteurs traversent régulièrement le pont pour cultiver leurs terres et les habitants des communes riveraines l'empruntent chaque jour pour le travail, les courses, les loisirs, les études, etc...

Je dois féliciter les personnes qui ont travaillé à l'organisation et à la coordination des travaux, en particulier **Nicolas MILANI** du département.

Pour conclure, la population de la rive gauche se joint à moi pour remercier le département de l'Isère pour son investissement dans la construction de cet ouvrage.

Le verre de l'amitié a permis d'échanger les souvenirs autour de l'exposition proposée par S.P.I.A sur les différents ponts précédemment construits pour changer de rive.

**Votre maire,  
Jean Pierre FAURE**



## SOMMAIRE

P 1	Mot du maire
P 2 à 3	Résumés des conseils municipaux
P 4-à 6	Infos mairie
P 6 à 8	Infos interco
P 8	Infos diverses
P 9 à 15	Les associations
P 15	Agenda
P 16	État civil - infos

## CONDENSÉS des PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS lors de nos CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet [www.saint-quentin-sur-isere.fr](http://www.saint-quentin-sur-isere.fr)

### CONSEIL du 22 mai 2018

- **AUTORISATION de SIGNATURE de la CONVENTION de GROUPEMENT RELATIF à la MISSION d'ÉVALUATION, d'AUDIT de FAISABILITÉ et de CONSEILS pour le PROJET de SPEL de RESTAURATION COLLECTIVE ;**
  - **APPROBATION de la MODIFICATION N° 4 du PLU ;**
  - **VERSEMENT d'une SUBVENTION à L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN** dans le cadre de l'organisation de la manifestation du 14 juillet ;
  - **ÉCLAIRAGE PUBLIC de la rue du VERCORS - DEMANDE de SUBVENTION** au SEDI Syndicat des Énergies du Département de l'Isère pour la reprise de l'éclairage public de la rue du Vercors, dans le cadre du réaménagement complet de ladite rue, pour un montant TTC de 13 054.80 € ;
  - **FIXATION des INDEMNITÉS de FONCTION du MAIRE** à 43% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, à compter du 01 janvier 2017. Cette mise à jour est nécessaire compte-tenu de l'évolution dudit indice terminal ;
  - **FIXATION des INDEMNITÉS de FONCTION des ADJOINTS au MAIRE** à 16.5% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, à compter du 01 janvier 2017. Cette mise à jour est nécessaire compte-tenu de l'évolution dudit indice terminal ;
  - **BUDGET CHAUFFERIE** : décision modificative n°1 détaillée dans le compte-rendu du conseil municipal ;
  - **INSTAURATION d'une TAXE sur les DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS sur une INSTALLATION de STOCKAGE de DÉCHETS NON DANGEREUX et SOUMIS à la TAXE GÉNÉRALE sur les ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP) et AUTORISATION de SIGNATURE d'une CONVENTION LIÉE** fixe à 1 € net sur le prix de la tonne entrante ;
  - **ENTRETIEN des APPAREILS de DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE** : autorisation de signature de la convention à passer avec la communauté de communes SAINT MARCELLIN VERCORS ISÈRE portant sur l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.
- 

### CONSEIL du 9 juillet 2018

- **ADHÉSION APPROUVÉE à la MISSION EXPÉRIMENTALE de MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE** proposée par le centre de gestion : procédure de règlement amiable ouverte à la commune pour les litiges qui pourraient opposer un agent à son employeur ;
- **ADMISSION en NON VALEURS des TITRES de RECETTE NON-RECOUVERTS**, pour lesquels les poursuites sont restées sans effet ou dont les montants à recouvrer sont inférieurs aux seuils de poursuite pour un total de 705.99 € ;
- **VERSEMENT d'une SUBVENTION aux « SAISONS DE LA CULTURE »** pour soutenir l'animation culturelle proposée sur la commune ;
- **BUDGET PRINCIPAL** : virement de crédit pour procéder au versement de la participation Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) au SEDI ;
- **ACQUISITION d'une PARTIE de la PARCELLE AX 251** de 1 511 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle AX251, pour un montant total de 196 430 € ;
- **CESSION d'une PARTIE de la PARCELLE AL630** de 181m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle AL630 au propriétaire de la parcelle riveraine de la parcelle communale, pour un montant total de 9 050 € ;
- **ACQUISITION de la PARCELLE AH272** approuvée par le conseil municipal à inclure dans l'acte notarié à intervenir pour l'acquisition de la parcelle AH 206, approuvée par la délibération n°2018-17 du 9 avril 2018 ;
- **AVIS FAVORABLE sur le PPRT (Plan de Préventions des Risques Technologiques)** autour de l'entreprise Titanobel ;

## CONSEIL du 9 juillet 2018 (SUITE)

● **CONSTRUCTION d'une MAISON COMMUNALE**, approuvée, pour un coût d'opération prévisionnel de 2 407 000 € TTC.

● **ACCUEIL de LOISIRS sans HÉBERGEMENT** du 20 au 31 août 2018 : signature d'une convention avec la Communauté de Communes portant sur la mise à disposition de locaux et de personnels ;

### ● POINT DIVERS

◆ Début des travaux d'extension de la cantine pour environ 25 m<sup>2</sup> ;

◆ Peinture d'une classe de l'école élémentaire ;

◆ Gravillonnage de chemins répertoriés ;

◆ Pose de panneaux de « SENS INTERDIT sauf RIVERAINS » sur les chemins de plaine. Les gendarmes pourront ainsi verbaliser les usagers qui seront en infraction ;

◆ Travaux de renforcement du merlon du Replat.

### ● INFORMATIONS INTERCOMMUNALES DIVERSES

◆ Les *DUMISTES*, Titulaires d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, ont été maintenus pour intervenir dans les écoles de l'intercommunalité, intervention limitée au cycle 3 (CM1 et CM2) pour l'ensemble des 47 communes, cette solution permet de maintenir le budget à son niveau actuel (117 000 €) ;

◆ *La source du GOURET*, dernières analyses en cours. Elles devraient permettre à l'ARS (Agence Régionale de Santé) de donner le feu vert pour le changement de source d'alimentation en eau potable de notre commune. Un moment très attendu depuis que les travaux du périmètre de sécurisation sont terminés.

---

## CONSEIL du 10 septembre 2018

● **MODIFICATION du PLU** demandée le 22 mai en procédure simplifiée : contestation du préfet pour le classement d'une partie de zone agricole en zone urbaine, qui nécessite une révision, et non une modification du PLU et modification du règlement de la zone urbaine UB. Ces deux points ont été retirés de la délibération ;

● **CONTRATS d'ASSURANCE des RISQUES STATUTAIRES – AUGMENTATION du TAUX pour 2019** : la commune a adhéré au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère avec GRAS SAVOYE – GROUPAMA sur la période 2016-2019. Le prestataire se voit contraint d'augmenter ses tarifs à compter du 1er janvier 2019. Le conseil municipal a approuvé cette augmentation ;

● **E.N.S. DU GOURET – CONVENTION D'USAGE** avec le propriétaire de la parcelle AH 192 située au sein du marais du Gouret, classé par arrêté préfectoral de protection de biotope dès 1993. Conditions de mise à disposition de la parcelle et définition des modalités de partenariat dans l'intérêt de la sauvegarde du site ;

● **ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)** convention à passer avec la commune de TULLINS qui a accueilli un enfant de Saint-Quentin durant l'année 2016-2017. Par cette convention, la commune s'engage à participer aux frais de fonctionnement de la classe pour un montant de 760 €.

### ● QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

◆ *Inauguration du nouveau pont* prévue en semaine : déception pour les élus et les associations qui imaginaient une cérémonie populaire. Jean Pierre FAURE est chargé d'organiser avec Tullins et les trois communes de la rive gauche (La Rivière, Montaud et St Quentin) un temps de convivialité entre les riverains avec si possible la participation de l'Écho de la vallée et l'Écho du bas Grésivaudan.

◆ **Redevance d'ordures ménagères** : elle s'est transformée en taxe (décision du Conseil Communautaire du 20 septembre 2017) cette année. Elle sera collectée avec la taxe foncière et calculée non plus par rapport au nombre de personnes au foyer, mais selon la valeur locative de l'habitation.

◆ *Le site VALGO* : il a été racheté par l'entreprise DHERBEYS COUX qui emploie cinquante salariés.

◆ *La rentrée scolaire* s'est très bien passée (56 élèves en maternelle et 108 élèves en élémentaire). L'agrandissement de la cantine offre plus de confort aux enfants et au personnel. L'accès à l'école maternelle par le grand portail semble aussi donner satisfaction. Les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) sont à nouveau proposés et restent gratuits.

◆ *Le forum des associations* s'est déroulé vendredi 7 septembre, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Quatorze associations ainsi que la médiathèque intercommunale Lis-là étaient présentes.

## PROTECTION des OISEAUX

Le **SÉDI** (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère) et la **LPO Isère** (Ligue de Protection des Oiseaux) ont conclu en 2017 un partenariat en faveur de l'avifaune.

Son objectif est de réduire la mortalité d'oiseaux liée aux réseaux électriques, en sensibilisant à la biodiversité les collectivités et les entreprises.

Plusieurs actions sont en cours de réalisation : l'une d'elles vise à mieux connaître les lieux de conflits entre l'avifaune et le réseau électrique.

Pour cela, le **SÉDI** et la **LPO** vous invitent à transmettre les cas de mortalité que vous pouvez observer, dus à l'électrocution d'un oiseau ou à sa percussion avec un câble.

**Rendez-vous directement sur [www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou sur l'application Naturalist (sous Android) pour inscrire votre observation grâce au module spécifique « mortalité » et en indiquant bien la localisation.**

Grâce à vos contributions, des zones sensibles pourront être identifiées et des actions concrètes pourront voir le jour dans ces lieux (enfouissement, équipement d'isolation sur les poteaux à risque, etc.).

## FOURRIÈRE ANIMALE

Suite au désistement de la SPA et afin de faire face à ses obligations en matière de gestion des animaux errants, de ramassage et traitement des cadavres d'animaux, la commune a contractualisé avec le groupe **SACPA**, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Dans ce cadre, le groupe **SACPA** assure les missions suivantes :

- ◆ la capture et la prise en charge des animaux divagants suivants : carnivores domestiques, NAC et petits animaux de rente, dans la limite des capacités d'accueil des structures. Ceci exclut toutes les espèces sauvages ou exotiques dont la prise en charge répond à des réglementations spécifiques ;
- ◆ la capture, la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux ;
- ◆ la prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire ;
- ◆ le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur évacuation via l'équarrisseur adjudicataire (ATEMAX) ;
- ◆ La gestion du Centre Animalier (fourrière animale) de Renage.

Les animaux recueillis sont soit restitués à leur maître s'il a pu être identifié, soit transférés en **APA** (Association Protectrice des Animaux) en vue de leur éventuelle adoption.

Si vous repérez des animaux errants ou des cadavres d'animaux, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie qui sollicitera le prestataire au titre de ce nouveau contrat, passé pour un montant de 0.894 € HT par habitant.

## LA PIERRE de L'ÉCHAILLON

« **L'Échaillon reine des pierres** » : un film documentaire réalisé par **Bernard GOUTERAUD**, passionné par le patrimoine local, qui raconte l'histoire de cette pierre très appréciée des architectes au point d'être exportée vers de nombreux continents.

**DIFFUSION le vendredi 30 novembre 2018 à 19h, salle socioculturelle, entrée libre, participation volontaire.**

**1914-1918, 1ère guerre mondiale**

**11 novembre 2018, 100 ans après, commémorez l'armistice**

Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants, aux sapeurs pompiers, aux musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan, à la chorale les voix Do Ré, aux enfants des écoles et aux élus, **place Dr Valois à 10h30** pour rendre hommage aux Saint-Quentinois morts pour la France.

Apéritif offert à la salle socioculturelle à partir de 11h30.

Exposition SPIA



## LES BOUQUETS de NAISSANCE

Depuis le mois de décembre 2017, dix nouveaux bébés, huit filles et deux garçons, ont pointé le bout de leur nez.

Le 22 juin, salle de motricité, les membres du CCAS ont invité les parents de **Solal** RONIN, de **Elsa** MANIFICAT, de **Enora** TRECOZZI, de **Thibault** DANJEAN, de **Camille** GUTHINGER, de **Sara** BERNARD, de **Mély** GUILLAUMIN, de **Lana** MERCIER, de **Hélène** ALVARADO GONZALEZ et de **Louise** VILTROUVÉ, pour leur remettre le traditionnel bouquet de naissance.

Sept familles ont pu répondre favorablement à l'invitation et ont apprécié ce moment de convivialité et de partage autour du verre de l'amitié.



**Le REPAS des AINÉS**  
**SAMEDI 2 MARS**  
**à 12 heures**  
**Salle Socioculturelle**

Les membres du CCAS se rendront en février au domicile de celles et ceux qui sont concernés, à partir de 65 ans, pour les inviter.

Donc si vous êtes nés en 1954...

vous serez, pour la première fois, conviés  
au repas des aînés de la commune.

Seuls les aînés qui pour raison de santé ou de grand âge ne peuvent participer à ce repas bénéficieront d'un colis.

Un rendez-vous annuel qui favorise le lien social et permet de se retrouver dans une ambiance conviviale.

## LE PERSONNEL COMMUNAL se RENOUVELLE



Bruna **DA SILVA MOREIRA** et Christine **LEICHTNAM** sont venues renforcer l'équipe périscolaire en ce début d'année.

Sous la houlette d'Amandine **DJELLIT**, responsable du service, elles interviennent sur les temps de cantine, de TAP (Temps d'Activité Périscolaires) et de garderie.

Les enfants ont déjà pu découvrir les talents manuels de la première, et le goût pour les jeux de société de la seconde.

## du CÔTÉ des ÉCOLES : LA RENTRÉE

Les locaux de la cantine ont été agrandis pour être mis aux normes d'accueil.

Notre salle, initialement prévue pour asseoir quatre vingts enfants en deux services, en accueillait régulièrement entre quatre vingt dix et cent.

La salle, devenue trop petite, était surchargée et bruyante.

La commune a donc effectué des travaux cet été en affectant une partie de la bibliothèque de l'école à la salle de restauration.

Aujourd'hui, le service de restauration a largement gagné en calme et en sérénité. Suite à cet agrandissement, l'école maternelle a réorganisé ses locaux, désormais plus petits.

Depuis la rentrée, l'accueil des parents et des enfants aux heures d'entrée et de sortie de l'école se fait par le portail au fond du parking et donc par la cour de récréation.

Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire en remplacement d'Isabelle **AUGUÈRES** et d'Arlette **REBATET** : Virginie **ZARLI** en classe de CM1/CM2 et Sandrine **DONNAY**, nouvelle directrice dans la classe de CP/CE1.

Comme les années précédentes, la directrice est déchargée de classe le vendredi, c'est donc le jour à privilégier lorsque vous souhaitez la rencontrer.



## L'INTERCOMMUNALITÉ

Un site <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>

Le **LUDOTOUR** proposé par l'intercommunalité Saint Marcellin Vercors Isère Communauté s'est déplacé une nouvelle fois dans notre commune le **vendredi 14 septembre**.

De nombreuses familles se sont déplacées et ont apprécié cette fête du jeu, totalement gratuite, qui ne concerne pas seulement les enfants. Les adultes, qui osent moins, sont aussi les bienvenus !

Une façon de découvrir de nouveaux jeux, de jouer en famille et de passer une agréable fin de journée qui peut se prolonger pour les plus grands jusqu'en milieu de soirée.

**RENDEZ VOUS en 2019 pour une prochaine édition.**

## TAXE d'ENLÈVEMENT des ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Vous êtes propriétaire de votre habitation, vous avez reçu vos avis de taxe foncière. Une ligne concernant l'enlèvement des ordures ménagères apparaît désormais sur cet avis.

Précédemment, vous acquittiez la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Elle était basée sur la composition de votre foyer.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire, avec la volonté de réduire les impayés et d'améliorer la qualité du service proposé aux habitants, les élus du territoire ont voté le passage à la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**. Cette taxe est calculée sur la base locative de votre propriété qui figure dans les détails de votre avis d'imposition.

**NOTA BENE** : par déchets ménagers on entend tous les déchets produits par les ménages comme les ordures provenant de la préparation des aliments, du nettoyage des habitations, le papier, le carton, les emballages plastique et métal, le verre, les végétaux (élagage, taille de haies, tonte pelouse, etc...), les encombrants, la ferraille, les gravats et déblais domestiques, les textiles, les déchets électriques et électroniques (petits et gros électroménagers, appareils informatiques et téléphoniques, jouets).



**SAINT-MARCELLIN  
VERCORS ISÈRE**  
COMMUNAUTÉ

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS-LÀ

Cette année, la médiathèque Lis-là a fêté ses 20 ans !

Le temps fort de l'anniversaire s'est tenu du **3 au 13 octobre**. Spectacles et ateliers ont eu pour objectif de faire découvrir la médiathèque autrement.

**MERCREDI 3 OCTOBRE**, réalisation d'une fresque avec **Fleur OURY**, auteure et illustratrice jeunesse, et les jeunes lecteurs de la médiathèque.

En s'inspirant de la couverture de son livre préféré, chaque enfant a créé un ou deux livres qu'il a ensuite disposé sur la fresque, pour créer une "bibliothèque dans la forêt".

**VENDREDI 5 OCTOBRE**, soirée festive à la médiathèque : discours, rétrospective en photo, témoignages de lecteurs, et pour finir annonce des résultats du prix des lecteurs sous forme de jeu participatif, mentionnés ci-après

### PRIX ADULTE

- 1er prix : **La Tresse**, Laetitia Colombani
- 2ème prix : **L'aube sera grandiose**, Anne-Laure Bondoux
- 3ème prix : **Bakhita**, Véronique Olmi

### PRIX JEUNESSE

- 1er prix : **La glu**, Mathis

**SAMEDI 6 OCTOBRE**,

- Spectacle de marionnettes "Vous voulez rire ?", par les Frères Duchoc ;
  - Spectacle inspiré de l'univers de Christian Voltz (illustrateur jeunesse) ;
- Plus de cent personnes sont venues apprécier ce spectacle, et la morale de l'histoire était : **si on arrêta d'envier son voisin et qu'on essayait d'être heureux tel que l'on est ?**



**VENDREDI 12 OCTOBRE**

- Spectacle "**ma bibliothèque**" par la compagnie **LE TÉATRALALA**. Spectacle déambulatoire, burlesque et littéraire dans la médiathèque, suivi d'un buffet.

**SAMEDI 13 OCTOBRE**

- Soirée lectures et dégustation par "**PLUMES de BRIGANDS**", afin de faire découvrir la littérature jeunesse aux adultes.

Dégustation de chocolat **VALRHÔNA** et explications de **Sandrine TAUPIN**, salariée de l'entreprise. Chacun est reparti avec un plumier de dégustation.

**Du MERCREDI 3 au SAMEDI 13 OCTOBRE**, la médiathèque, pendant les heures d'ouverture a pu proposer des jeux et des surprises pour les petits et les grands.



### A NOTER

Prochain  
**CAFÉ-FEUILLE-  
THÉ**  
**SAMEDI**  
**10 NOVEMBRE**  
à 10h à la médiathèque.

## MISE en SERVICE de la SOURCE du GOURET

Depuis le **18 septembre 2018**, l'eau qui arrive à nos robinets provient de la **SOURCE du GOURET**. En effet, les travaux menés par l'intercommunalité Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) sont achevés !

**Pour mémoire**, les services de l'État, considérant le captage du Gît « vulnérable », la commune, en son temps, avait été contrainte de trouver une autre source d'approvisionnement en eau. Ce fût chose faite avec les forages concluants sur la **zone du Gouret**.

Le transfert de la compétence eau étant entre-temps passé par là, c'est la SMVIC qui a repris ce chantier. Avec l'aide des entreprises Mandier (préparation du site), Carayon (forage), Giraud Marchand (génie civil), Pavélec (électromécanique), Caré/Toutenvert (canalisations), la Communauté de Communes a mené ce chantier à son terme pour un montant de travaux de 625 000 €, subventionnés pour 67 340 € par le Département et pour 188 166 € par l'Agence de l'eau.

Des deux forages réalisés à 16 m de profondeur, deux pompes de 40m<sup>3</sup>/h refoulent l'eau à travers 2 km de fonte de 150 mm de diamètre jusqu'au réservoir du Gît. Le traitement est ensuite réalisé par filtre à poche/UV/chlore liquide.

Ces nouveaux ouvrages, comme les anciens d'ailleurs, sont équipés de matériels de supervision permettant de visualiser en continu les différentes valeurs de débit, temps de pompage, hauteur de nappes etc... depuis les bureaux à Vinay. Ces équipements avertissent également en cas d'anomalies.

Quant à l'ancienne source, l'Agence Régionale de Santé a autorisé la Communauté de Communes à l'utiliser comme secours, dans la mesure où les mesures réalisées sont conformes.

## INFORMATIONS DIVERSES



### SUBVENTION : TRAVAUX en FORÊT COMMUNALE



La plantation des parcelles 1 et 2 en Forêt Communale de Saint Quentin sur Isère s'est déroulée en 2015, avec le mécénat de 'C'Pro', et les travaux réalisés par l'Office National des Forêts (ONF).

Au total, 2 500 plants de feuillus précieux ont été installés : Érables plane et sycomore, merisier, chêne. Ces essences sont naturellement présentes sur ce type de milieu.

Les premières années suivant la plantation, des interventions sont nécessaires afin de limiter la végétation concurrente et aider à la formation des futurs arbres.

Ces travaux, subventionnés par le Département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône Alpes, permettent la mise en valeur des plantations et des arbres d'avenir : c'est un investissement à long terme.

### RÉFORME de la GESTION des LISTES ÉLECTORALES

La réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un répertoire électoral unique (tenu par l'INSEE), entrera en vigueur au **1er janvier 2019**.

Cette réforme, dont l'ambition est notamment de proposer des procédures simplifiées pour l'électeur, a pour conséquence immédiate un report de la date limite d'inscription sur les listes électorales au **30 mars 2019**.

**LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SE TIENDRONT le 26 mai 2019.**

### DÉCLARATION ANNUELLE de RUCHES

Cette déclaration doit se faire du **1er septembre au 31 décembre 2018**  
Elle est une obligation pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **DÈS la PREMIÈRE RUCHE DÉTENUE.**

Pour vous aider, contactez le service d'assistance aux déclarants  
*par mail* : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

*Ou par téléphone* au **01 49 55 82 22.**

*Un site à votre disposition* : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

# LE MONDE ASSOCIATIF

## FORUM de la VIE LOCALE et ASSOCIATIVE

Soleil, large fréquentation, bonne humeur, trois ingrédients réunis pour faire de ce forum 2018 un beau moment de convivialité dans notre commune.

Après la parenthèse estivale, c'est le temps de se retrouver, de faire parfois de nouvelles connaissances, de découvrir les associations et les rejoindre pour du loisir, une activité physique, pour être bénévole, animer la commune.

Vous avez sans doute relevé la nouvelle appellation pour ce cru 2018 "FORUM de la VIE LOCALE et ASSOCIATIVE" car l'objectif du forum est de promouvoir la vie associative ainsi que toute initiative locale présentant un intérêt pour le développement économique et culturel dans la commune.

Ainsi un nouveau participant, la médiathèque intercommunale LIS-LÀ, est venue se joindre aux associations et a pu présenter les différents volets de son action.

Pour clore l'événement, comme chaque année, un buffet offert par la mairie a permis à ceux qui le souhaitent de s'attarder.

Nous vous souhaitons une belle année associative et des sujets de satisfaction pour les adhérents et les organisateurs.

La commission culture et vie associative



## L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN, LA RENTRÉE

Les musiciennes et les musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan ont pour habitude de commencer leur saison par l'assemblée générale. Ce fut encore le cas cette année où les membres ont pu venir écouter leur président **Jean-Claude BROTEL** présenter le bilan de l'année musicale écoulée et les perspectives de l'année en cours.

A l'issue de cette assemblée générale, le conseil d'administration a été reconduit et a procédé à l'élection du bureau :

Président : **Jean Claude BROTEL**

1<sup>er</sup> vice président en charge des partitions : **Lionel VEYRET**

2<sup>ème</sup> vice président en charge de l'école de musique : **Jean Marc LESBROS**

3<sup>ème</sup> vice président en charge de l'organisation des festivités : **Robert GONON**

Secrétaire : **Éric BESSOUD-CAVILLOT**

Secrétaire adjointe : **Rachel BUDIN**

Trésorier : **Pierre MORESCHI**

Trésorier adjoint : **Didier GLÉNAT**

**Gilbert BROTEL, Pierre MORESCHI et Jean Marc LESBROS** sont en charge du matériel.

Vous pourrez retrouver les musiciens de l'harmonie lors des manifestations suivantes :

- Commémoration de l'armistice de la grande guerre, **dimanche 11 novembre 2018** au monument aux morts à 10h30 ;
- Animation musicale de la messe de SAINTE CÉCILE : **samedi 08 décembre 2018** à 18 h 30 à l'église de Saint Quentin ;
- Concert de printemps : réservez déjà votre soirée du **samedi 09 mars 2019** à 20h30 à la salle socioculturelle.

Si vous avez pratiqué un instrument d'harmonie et que vous souhaitez rejoindre les rangs de l'harmonie, les répétitions ont lieu le mardi à 20h30 à la salle socioculturelle, vous serez les bienvenus.

Contacts : Jean Claude BROTEL  brotelhjc@orange.fr  04 76 06 53 66

## Le CLUB BEAUREGARD ouvert à tous sans conditions d'âge

Depuis le mois de septembre, les activités du club ont repris, avec **le lundi** randonnées pédestres, raquettes et Patchwork, **le mardi après midi** vannerie, **les deuxième et quatrième mercredis du mois** à partir de 18 heures initiation à la langue de DANTE en vue de recevoir un club italien, **le jeudi** piscine à SAINT MARCELLIN et initiation à l'informatique.

**LES RÉCENTES ACTIVITÉS du CLUB** : le repas de fête des mères et des pères, la croisière sur le lac du Bourget - canal de Savières avec visites de l'abbaye royale d'Hautecombe et de la cuivrierie avec la découverte de la fabrique et démonstration de la technique de repoussage sur cuivre des anciens artisans en France, le forum des associations, la conférence sur la prévention des incendies et accidents de la vie courante avec la MACIF, la participation à l'animation culturelle « un amour de music hall » à ALPEXPO.

Le Club a organisé, le **13 octobre** une soirée portugaise qui a remporté un vif succès, animée par l'association ALEGRIA DO MINHO, groupe folklorique portugais de TULLINS. Durant cette soirée le public a pu apprécier les chants et les danses traditionnelles avec des danseurs vêtus de costumes aux couleurs vives et de fabrication artisanale et s'est aussi régalé avec le menu concocté par les chefs Alain, Michel et Jacky.

Le club fêtera l'anniversaire de ses adhérents le **8 novembre**, participera au festival international du film de montagne à Autrans le **5 décembre** et offrira à ses membres, le **19 décembre**, son délicieux repas de Noël.

N'oublions pas les réunions mensuelles chaque premier mercredi du mois à 14 h salle socioculturelle pour échanger des livres en lien avec la médiathèque intercommunale LIS LÀ, participer à des jeux et partager un bon goûter.

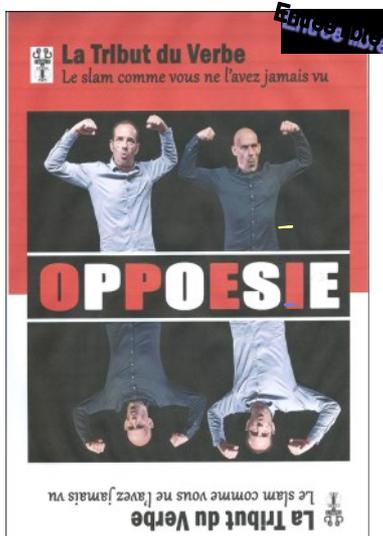
Enfin le club vous donne rendez-vous le **18 novembre**, salle socioculturelle, pour son « exposition vente » annuelle... Venez nombreux voir les créations en vannerie patchwork, couture et petit bricolage...

Contacts : Jacques PERRIN ☎ 06 08 07 77 49 @ jacques.perrin.1@hotmail.fr

Nicole GIRY ☎ 06 31 65 33 96 @ nicole.giry@orange.fr/Betty GALERA ☎ 06 32 19 98 59 @ jean.galera@akeonet.com

## ANIMATHÈQUE

SPECTACLE SLAM  
suivi d'un Buffet  
VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 20H30  
Salle Socioculturelle Saint-Quentin-sur-Isère



A l'occasion des vingt ans de la médiathèque intercommunale LIS LÀ, l'association vous convie à une soirée « SLAM OPPOESIE » proposée par la TRIBUT du VERBE, à la salle socioculturelle de Saint Quentin sur Isère le **vendredi 9 novembre à 20 h 30.**

Ce spectacle sera suivi d'un buffet, l'entrée sera libre.

*Ça vire, ça tire, ça conspire,  
Ça lutte, ça chahute,  
Ça pique, ça astique, ça se frite*

Une scène, deux chaises, deux ampoules en suspension comme ce temps avant l'action. Face à face deux slameurs entrent en scène comme sur un ring, se jaugeant, se cherchant à coup de mots, de rimes, de rythmes, boxant avec les sonorités et le sens, se testant sur la forme dans un affrontement poétique. Une opposition ludique où la testostérone coule dans leurs paroles comme dans leur corps.

A travers leurs voix c'est toute notre relation au monde dans sa fascination, répulsion qui entre en scène, qui se donne en spectacle pour finalement faire société.

CONTACTS : joelle.rinino@orange.fr ☎ 04 76 93 65 58

# LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus **76** fois du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 septembre 2018 : **46** sorties sur St Quentin sur Isère, **8** sur Montaud, **12** sur La Rivière, **1** sur Rovon, **8** sur Tullins **1** sur Voiron.

## LE DÉTAIL DE CES INTERVENTIONS

**40** secours à personne, **6** accidents de la circulation, **7** feux de véhicule, **3** feux de cheminée **3** secours animaliers, **5** feux sur voie publique, **5** neutralisations d'hyménoptères, **4** menaces diverses, **2** exercices, **1** inondation.

## L'AMICALE quelques résultats sportifs :

En septembre, **Sébastien PUDELKO** et **Patrick SALINGUE** ont participé au championnat de France de VTT à Moneteau près d'Auxerre, **Sébastien** termine 25ème en master 2 et **Patrick** 16ème en vétéran 2.

En boule lyonnaise, les deux quadrettes St Quentinnoises ont participé aux finales départementales à ASSIEU (38), la quadrette de **Fabien FOUREL** (avec **Sébastien FOUILLÉ**, **Patrick SALINGUE** et **Alain BESSON**) termine à une belle 6ème place mais seuls les cinq premiers pouvaient se qualifier pour les finales régionales.

Félicitations à tous les participants qui représentent notre amicale lors de ces manifestations.

La quadrette de **Gabriel GLÉNAT-JAIME** (avec **Georges BROTEL**, **Marcel SYLVESTRE** et **Renaud FOUREL**) termine elle a une belle 3ème place synonyme de qualification aux régionales qui se déroulaient à St Martin en Haut dans les monts du Lyonnais. En manque de réussite la quadrette dut s'incliner dès la première partie.

En pétanque, la tripléte **Fabien FOUREL**, **Julien BLAIVE** et **Jonathan DOURON** se rendait à TARBES (65) pour le championnat de FRANCE. Pas moins de trois cent neuf triplétes jouaient le titre. Malgré de belles parties, la tripléte n'a pas pu passer la phase de poule.



Quadrette de boule lyonnaise qualifiée à St Martin en Haut

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des Sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contacter un pompier de votre entourage ou demander à la mairie le contact du chef de caserne ou du président de l'amicale.

## Les DATES à RETENIR

❖ **TOURNÉE des CALENDRIERS** : à partir du **20 octobre 2018**, nous vous remercions d'avance pour votre accueil ;

❖ **MATINÉE DIOTS** dans les serres d'ISÈRE PLANTES le **samedi 08 décembre 2018** de 9h00 à 13h00 ;

❖ **MATINÉE BOUDINS** **samedi 02 février 2019** au stade de la tour (tract dans les calendriers), Réservation par mail à : [fabien.fourel@sdis38.fr](mailto:fabien.fourel@sdis38.fr) ou par téléphone au 06-87-80-80-13

**Chef de caserne** adjudant-chef Jérôme GLÉNAT JAIME,  
**Adjoint au chef de caserne** Adjudant Frédéric CALVEZ,  
**Président de l'amicale** Fabien FOUREL,  
**Trésorier** de l'amicale : Gabriel GLÉNAT JAIME.

### Contacts AMICALE

[fabien.fourel@sdis38.fr](mailto:fabien.fourel@sdis38.fr)

Ou

[amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr](mailto:amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr)



06 87 80 80 13



Photo Lucien TAVARES



## ASSOCIATION du CLOCHER

Contact : Jean François RININO

☎ 04 76 93 65 58

jf.rinino@gmail.com

L'association du Clocher organise sa traditionnelle mondée le **samedi 24 novembre 2018** à partir de 18 h 30 à la salle socioculturelle. Ambiance familiale, casse-croûte offert. Entrée gratuite. Si bénéfice il y a, nous le distribuerons entre différentes associations humanitaires.

En remerciement de l'aide précédemment apportée aux **NOUVELLES POUSSÉS**, des danseuses et danseurs nous offriront un petit spectacle de danses cambodgiennes.

Jusqu'en 2016, l'association entretenait une noyeraie qui lui permettait d'avoir selon les années une bonne récolte de noix et donc de réaliser un résultat très positif, à distribuer à différentes associations caritatives, comme **NOUVELLES POUSSÉS** et les **Enfants hospitalisés à Voiron**.

En 2017, les héritiers ont repris, comme il était convenu, cette noyeraie, et l'association a dû trouver une autre solution. Les noix mondées en 2017 n'ont pas conquis le public ni les organisateurs !

Cette année, nous nous sommes tournés vers la **COOPENOIX** à Vinay qui nous rémunérera à 0.50 € du kilogramme de noix mondées soit 500 € pour une tonne. Ce qui, après les frais de casse-croûte et de boissons déduits, ne laissera quasiment rien. Seuls les dons aux corbeilles, selon votre générosité, permettront une distribution aux associations.

Quoiqu'il en soit la mondée restera une soirée familiale et amicale qui favorise le lien social et permet à tous de se retrouver en toute simplicité et convivialité.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 21 septembre à la cure. Les membres réunis autour du président Jean-François RININO ont adopté le rapport moral et le rapport financier à l'unanimité.

L'aménagement d'une salle de réunion au rez-de-jardin de la cure ainsi qu'un espace toilettes a constitué la principale dépense 2018.

La mondée en novembre et le vide grenier en juillet, qui sont nos deux animations phares, sont programmés. Notre association est ouverte à tous (nul besoin d'être catholique pour y être admis). Elle vous accueillera avec plaisir si vous souhaitez lui prêter main forte lors de ces deux manifestations.



## Les Saisons de la Culture

Après une année 2017 marquée par le doute, l'équipe des Saisons de la Culture s'est remobilisée cette année pour présenter un programme plein et diversifié.

Après la superbe pièce de théâtre « **A TOUR de RÔLE** » que nous avons présentée en partenariat avec la MC2 de Grenoble, nous avons renouvelé l'expérience « **JAZZ en LISIÈRE** » avec le Jazz Club de Grenoble.

Pour cet **AUTOMNE en CHANSONS 2018**, nous avons choisi de présenter un spectacle de GOSPEL avec le groupe « **ONE MORE VOICE** » et vous donnons rendez-vous à l'église de Saint Quentin le **17 novembre à 20h**.

**Venez plus nombreux !** La culture, même si nous l'écrivons avec un petit **c**, a besoin de votre soutien. Elle demeure un élément indispensable pour nous échapper d'un quotidien où seul l'économique prévaut. Elle nous permet d'aborder d'autres valeurs comme la joie qui émane d'une musique jazz, ou le partage autour d'une soirée Gospel ou encore des questions sociétales comme l'homosexualité au travers de la pièce « à tour de rôle ».

A bientôt pour préparer la saison 2019, avec déjà au programme « **TUILES** », spectacle tout public d'arts circassiens le **dimanche 10 février à 17h** à la salle socioculturelle, ainsi qu'une sortie à la MC2 de Grenoble pour vous emmener voir un spectacle de théâtre « **L'ENNEMI du PEUPLE** » le **vendredi 8 mars à 20h30**.

Contacts : ☎ 06 80 95 93 04 @ lessaisonsdelaculture@laposte.net

Les activités de l'association ont repris ! Sports et Loisirs propose toujours aux **ADULTES** :

- ▶ quatre cours de **GYMASTIQUE** , le lundi à 8h45, 9h45 et 20 h et le mercredi à 20h ;
- ▶ un cours de **QI GONG** gymnastique de santé chinoise, le lundi à 19h ;
- ▶ un cours de **HATHA YOGA**, le mardi de 18h15 à 19h30 (cours complet, une liste d'attente est ouverte, un deuxième cours pourrait s'ouvrir, si vous êtes intéressés contacter rapidement l'association) ;
- ▶ un cours de **STRETCHING**, le jeudi à 19h45 ;
- ▶ trois cours de **GYMASTIQUE PILATE**, le lundi à 19h, le jeudi à 18h45 et vendredi à 19h ;
- ▶ deux cours **DANSE COUNTRY**, le mercredi et le jeudi à 19h ;
- ▶ un cours de **ZUMBA**, le vendredi à 20h ;
- ▶ deux cours de boxe anglaise (à partir de 12 ans, les mardi et jeudi à 19h) ;
- ▶ cours individuels de guitare, piano, chant.

Pour les **ENFANTS**

- ▶ un cours de **ZUMBA** à partir de 7 ans, le vendredi à 17 h ;
- ▶ trois cours de **JUDO** à partir de 4 ans, groupes formés en fonction des âges, le lundi à partir de 17h ;
- ▶ un cours de **HIP HOP**, à partir de 7 ans, le lundi à 17h30 ;
- ▶ un cours de **DANSE CLASSIQUE** à partir de 8 ans, le mercredi à 13h30 ;
- ▶ trois cours **d'ÉVEIL à la DANSE**, à partir de 4 ans, groupes formés en fonction des âges, le mercredi à partir de 14h30 ;
- ▶ quatre cours de **DANSE JAZZ**, à partir de 7 ans, groupes formés en fonction des âges, un le jeudi à 17h30, trois cours le vendredi à partir de 17h30, .

## Mais aussi de NOUVELLES ACTIVITÉS

- ▶ le mercredi, de 13h30 à 15h30 cours de **THEÂTRE** pour enfants ;
- ▶ un cours de **STRONG ZUMBA**, nouvelle formule pour vous dépenser en vous amusant , pour adultes, le vendredi à 18h ;
- ▶ un cours de **SOPHROLOGIE**, séances pour apprendre à vous détendre, à trouver votre équilibre et installer le positif en vous, le lundi à 18h.

## LES DATES à RETENIR

- Le 17 juin 2019** : fête de fin de cours de HIP HOP
- Le 24 juin 2019** : fête de fin de cours de JUDO et remise des ceintures ;
- Les 21 et 22 juin 2019** : GALA de DANSES éveil, classique et Jazz

## PETITES CROIX ET BONNES IDÉES

Le club « PETITES CROIX et BONNES IDÉES » a repris avec grand plaisir ses activités.

Les brodeuses motivées travaillent comme des petites abeilles dans une ruche.

Elles ont un objectif important qui leur tient à cœur ... En effet elles seront heureuses de présenter à tous les visiteurs leurs nouvelles créations lors de l'exposition qui se tiendra à la salle socioculturelle

**Les 3 et 4 octobre 2020**

Contact : [reneeboiteillon64@orange.fr](mailto:reneeboiteillon64@orange.fr)

L'association a pour but de financer en totalité ou en partie les sorties des enfants dans le cadre scolaire. L'année dernière le sou a pu reverser 7 250 € aux écoles maternelles et primaires, ce qui a permis aux parents de ne rien dépenser pour la plupart des sorties, et de donner à l'équipe enseignante une plus grande marge de manœuvre pour proposer aux enfants des projets bien plus intéressants et enrichissants.

Nous remercions la société LELY ENVIRONNEMENT, le CONSEIL DÉPARTEMENTAL et la MAIRIE , qui nous soutiennent tous les ans et participent ainsi activement à la réussite de notre association.

C'est enfin tous ensemble que nous souhaitons collaborer uniformément avec toutes les structures municipales, les associations et les entreprises locales, pour apporter à nos enfants les moyens de réaliser des activités qui les feront grandir et surtout resteront dans leur mémoire de façon permanente.

C'est pourquoi nous appelons tous les parents à nous rejoindre dans la mesure de leurs moyens. Toutes les réunions du Sou sont cordiales et ouvertes à tous sans aucun engagement. Chaque idée, retour, coup de main ou simple bonjour sont les bienvenus.

Faisons tous ensemble vivre les rêves de nos enfants.

## Un nouveau bureau pour cette année 2018/2019

**Président** : Sylvain DANJEAN

**Vice Président** : Egilevelavane SOUBRAMANIAN

**Trésorier** : Olivier MEDARD

**Vice trésorier** : Maxime SCARENGELLA

**Secrétaire** : Élodie SANCHEZ

**Vice secrétaire** : Rémy MANIFICAT



Contacts ☎ 06 08 07 77 49 et 06 80 95 93 04 @ jacques.perrin1@hotmail.fr  
@ jp.rey0634@orange.fr Blog : <http://saintquentin.spia.free.fr>

L'association SPIA voit s'approcher la fin d'une année plus chargée que de coutume : nous nous contentions auparavant de mener à bien le déroulement d'un projet dont le point d'orgue était sa présentation lors de la journée du patrimoine, puis nous avons pris l'habitude de doubler ce travail par la rédaction d'un ouvrage sur le travail de l'année précédente.

Nous avons cette année alourdi la tâche en travaillant simultanément sur trois fronts : publier l'ouvrage de l'exposition de 2017, tout en préparant celle de 2018 sur l'eau potable à Saint Quentin, sans oublier notre travail de fond sur la **Pierre de l'Échaillon**, qui se concrétisera par la publication d'un ouvrage ambitieux sur ce sujet, thème de notre exposition 2019.

Ces deux premiers objectifs sont maintenant réalisés : « **Le RUISSEAU du MARTINET : MOTEUR de l'INDUSTRIE à SAINT QUENTIN** » a été publié début juillet, et l'exposition sur l'histoire de l'eau potable qui s'est tenue le 16 septembre a accueilli près de cent cinquante visiteurs.

Cette exposition présentait l'histoire de l'eau potable dans notre commune en trois époques :

- avant le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'eau consommée était affaire individuelle (qui avec son puits, ou sa source ou simplement en puisant au ruisseau) ;
- puis à partir de 1807 sont apparus ce que nous avons appelé « **Des RÉSEAUX PRIMITIFS** », solutions collectives mais localisées d'ordre privé comme le réseau des trois fontaines alimentant le bourg ;
- enfin à partir de 1930 a démarré la création d'un réseau communal.

Nos efforts vont maintenant se concentrer sur le troisième projet, la PIERRE de l'ÉCHAILLON, pour d'ici la fin d'année achever la collecte d'informations et faire avancer un dossier de reconnaissance de cette pierre au niveau international.

L'équipe de SPIA participera aux cérémonies de commémoration du centenaire du 11 novembre 1918, avec une exposition sur la grande guerre, à la salle socioculturelle.



## LE FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS



Les footballeurs ont repris le chemin du stade après un été haut en couleurs pour l'équipe de France. Les inscriptions tout au long du mois de septembre ont permis au FCSQ d'engager des équipes dans toutes les catégories du district :

- Équipe U6 - U7 sous les houlettes de **Youenn LERAY** et **Pascal VISINI** ;
- Équipe U8 - U9 de **Jean Philippe GIROUD** avec l'aide de deux étudiants ;
- Équipe U10-U11 de **Patrick NOYELLE**.

Les équipes U12-U13/U14-U15 / U16-U17 / U18-U19 se retrouvent au sein du GROUPEMENT FURE ISÈRE qui voit son effectif évoluer.

L'engagement de deux équipes **SENIORS** est confirmé : la première évolue au D3 Poule A, la seconde en D5 Poule B.

L'équipe **VÉTÉRANS** a rechaussé les crampons et de nouveaux joueurs sont venus grossir l'effectif  
L'équipe **FSGT** a elle aussi retrouvé le stade et joue en semaine.

**Le bureau renouvelle son opération FOIE GRAS pour la fin de l'année et reste à votre disposition**

Contacts ☎ 06 84 48 20 71 et 04 76 93 61 82 @ [aline.robert.blanc@free.fr](mailto:aline.robert.blanc@free.fr)

## LES DATES A RETENIR

### En 2018

- Vendredi 9 novembre** Spectacle Slam Oppoesie, 20h30 salle socioculturelle, Animathèque ;  
**Samedi 10 novembre** Café-Feuille-Thé à 10h, médiathèque LIS LÀ ;  
**Dim. 11 novembre** Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 organisée par la mairie, avec la participation des pompiers, anciens combattants, Écho du Bas Grésivaudan, de la chorale les voix Do Ré et SPIA, rendez-vous place Dr Valois à 10h30 ;
- Samedi 17 novembre** Concert de Gospel avec ONE MORE VOICE, 20 h à l'église, les Saisons de la Culture ;  
**Dim. 18 novembre** Exposition vente, salle socioculturelle, Club Beauregard ;  
**Samedi 24 novembre** Mondée, à partir de 18h30, salle socioculturelle, association Le clocher ;  
**Vend. 30 novembre** film documentaire « L'Échaillon reine des pierres » salle socioculturelle à 19h, réalisé par Bernard GOUTERAUD, association ANIXY
- Samedi 8 décembre** Matinée diots de 9h à 13h chez Isère Plantes, Amicale des sapeurs pompiers ;  
**Samedi 8 décembre** Messe de Sainte Cécile 20h30, église, Écho du Bas Grésivaudan ;  
**Vend. 14 décembre** Concert de Noël avec l'ensemble vocal de Royans, 19h30, église, chorale Les voix Do Ré ;

### En 2019

- Vendredi 11 janvier** **Vœux du maire, salle socioculturelle à 19h ;**  
**Samedi 2 février** Matinée boudins, stade du gît, Amicale des Sapeurs Pompiers ;  
**Dimanche 10 février** Spectacles « TUILES » à 17h, salle socioculturelle, les Saisons de la culture en partenariat avec MC2 ;
- Samedi 2 mars** Repas des aînés à 12h salle socioculturelle, CCAS ;  
**Vendredi 8 mars** Sortie à la MC2 à 20h30 pièce « l'ennemi du peuple » les Saisons de la Culture ;  
**Samedi 9 mars** Concert de printemps, 20h30 salle socioculturelle, Écho du Bas Grésivaudan ;  
**Lundi 17 juin** Fête de fin de cours de Hip hop, salle socioculturelle, Sports et Loisirs ;  
**Lundi 24 Juin** Fête de fin de cours de Judo, avec remise des ceintures, Sports et Loisirs ;  
**Vendredi 21 et**  
**Samedi 22 juin** Gala de danses éveil, classique et Jazz, 20h30 salle socioculturelle, Sports et Loisirs ;  
**Dimanche 7 juillet** Vide-grenier à partir de 7 heures, association du Clocher.



# ÉTAT CIVIL



**Abracadabra nous voilà !**

## 2018

**Enora** née le 23 janvier, fille de Yann Alexandre TRECOZZI et Karen MESSINA ;  
**KIM** née le 29 juin, fille de Agostinho RODRIGUES et de Laura CHARLES ;  
**MILO** né le 4 juillet, fils de Raphaël DAMEVIN et de Mathilde PERRIN ;  
**SYLVIA** née le 1<sup>er</sup> août, fille de Pierre KNOBEL et Elisa BRAUN ;  
**MATHIAS** né le 6 août, fils de Cyril FERMOND et de Johanna ZAPATA ;  
**MALOÉ** née le 14 août, fille de Florent FAUGOUT et de Elodie PIAT.

## MARIAGES

*La PUISSANCE de l'AMOUR ne FAIT QU'UN*

**Olivier CHEREL et Caroline GIRON-BRUNET le 2 juin**  
**Raphaël BROTEL et Chrystelle BOUVIER le 16 juin**  
**Romuald YOVANOVITCH et Coralie DI TOMMASO le 23 juin**  
**Sandrine CHARLET et Astrid DUGAS le 7 juillet**  
**Abdulhadi ABDLGWAD et Dounia MOUKADEM le 7 juillet**  
**Alexis CORREIA et Elodie PIZZAGALLI le 7 juillet**



## NÉCROLOGIE

**Marcel BLANC-GONNET** décédé le 20 mai  
**Marguerite CHABERT veuve CHANIN** décédée le 13 août  
**Jean GALERA** décédé le 14 août



## NUISANCES

Dans notre commune selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, scie, raboteuse etc... **sont autorisés**

**Les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,**  
**les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**  
**les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et livret de famille.

## AUX NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter au secrétariat mairie avec livret de famille ou carte d'identité.

## RAPPEL

Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS EST **INTERDIT** en ISÈRE TOUTE L'ANNÉE pour PRÉSERVER la QUALITÉ de l'AIR .

## Apportez vos déchets à la déchetterie ouverte

**Le lundi de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h**

SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre FAURE  
 Rédaction Commission Communication : Elvire Bosch, Joël Faidide, Isabelle Gibour,  
 Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Joëlle Salingue, Miranda Suco, Aimée Batteux.  
 Photos : Lucien Tavarès - Impression : Mairie de Saint Quentin sur Isère

## Numéros utiles

**Mairie** ☎ 04-76-93-60-08  
 mairie@saint-quentin-sur-isere.fr  
**horaires secrétariat**  
 lundi 8h30-12h/14h-19h  
 mardi au jeudi 8h30-12h  
 vend. 8h30-12h/13h30-16h30  
 www.saint-quentin-sur-isere.fr

**St Marcellin, Vercors, Isère**  
**Communauté**  
 www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

**Horaires déchetterie**  
 lundi 14h-18h  
 mercredi et samedi  
 8h-12h et 14h-18h

**Urgence Europe** ☎ 112  
**Pompiers** ☎ 18  
**Samu** ☎ 15  
**Gendarmerie** ☎ 17

**Médecin** Dr Maurice Zilli  
 ☎ 04-76-93-33-54

**Kinésithérapeutes**  
 M<sup>me</sup> Carine Larue-Sanou  
 ☎ 04-76-37-45-24

M<sup>me</sup> Nadine Schena  
 ☎ 04-76-06-11-66

**Infirmières**  
 M<sup>me</sup> Christine Épailly  
 M<sup>me</sup> Claudine Chauvet Santer  
 ☎ 04-76-93-66-11

**Chirurgien dentiste**  
 M. Jean Jacques Courrèges  
 ☎ 04-76-07-34-89

**Pharmacie**  
 M<sup>me</sup> Sandrine Poquet  
 ☎ 04-76-93-68-08

**Pharmacie garde** ☎ 3945

**École maternelle**  
 ☎ 04-76-93-65-73

**École élémentaire**  
 ☎ 04-76-93-60-51

**Médiathèque**  
 ☎ 04-76-65-80-74

**Horaires**  
 mardi et vendredi 16h - 18h  
 mercredi 10h - 12h/14h - 17h  
 samedi 9h - 12h /14h -16h

**Taxi Finet Gilles**  
 ☎ 04-76-93-65-02  
 ☎ 06-07-09-15-31

**EDF (dépannages)**  
 ☎ 0810 333 338

**Assistante sociale**  
 1 rue Paul Martinais  
 38470 VINAY  
 ☎ 04-57-53-11-20

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Violences conjugales** ☎ 1939